

qui n'ont pas tenu compte de notre défense d'accepter une invitation à un festin nuptial où, avec réjouissance, on a félicité celui qui, de la manière que nous venons de blâmer, a jeté le défi aux saintes lois de l'Eglise ? N'auraient-ils pas dû imiter le noble exemple de ceux qui n'ont pas voulu se baisser sous l'esclavage du respect humain, ni préférer un plaisir coupable et momentané à l'honneur de la sainte Eglise ? Les voilà livrés au remords de leur conscience et aux justes reproches des chrétiens sincères, tandis que ceux-ci se réjoignent dans leur bonne conscience et dans l'approbation bien méritée de Dieu et de sa sainte Eglise. De tels mérites et démérites pèsent beaucoup dans la balance du Juge suprême.

\* \* \*

*La Lanterne*, rédigée par le juif allemand Mayer, n'est pas contente de Mgr Meurin, et elle le dit en ces termes :

Puisque le sieur évêque Meurin ne connaît que les lois de l'Eglise et se met en révolte contre les lois du gouvernement de la République française, il est particulièrement odieux d'entretenir avec l'argent des contribuables français le sieur Meurin, évêque.

Il ne reconnaît que les lois de l'Eglise ; qu'il se contente donc de se faire payer ses appointements d'évêque par l'Eglise et les cléricaux, et non par le gouvernement, dont il brave audacieusement les lois.

*L'Univers* lui répond ainsi : “ *La Lanterne*, sous le coup de son indignation, a négligé un détail d'une certaine importance, un détail géographique. Mgr Meurin n'a pu se mettre en révolte contre les lois du gouvernement français, pour cette raison péremptoire qu'il n'en dépend pas, et les contribuables français n'ont point à regretter d'avoir “ entretenu ” jusqu'ici et d'être obligés d' “ entretenir ” encore avec leur argent Mgr Meurin, puisqu'ils ne lui ont jamais donné un sou.

“ Apprenez, monsieur Mayer, natif de Francfort, que l'île Maurice, acquise autrefois à la France par la monarchie, ne nous appartient malheureusement plus. Elle est aux Anglais.

“ Et l'on ose dire que les Allemands savent bien la géographie ! ”

Dans la province d'Imerina (Madagascar), à Tananarive, les maîtres et maîtresses d'écoles catholiques, au nombre de deux cent quarante-trois, ont fait leur retraite annuelle. Mgr Cazet a donné de paternels avis à ces précieux auxiliaires des missionnaires. A Fianarantsoa, capitale des Betsiléos, cent dix-huit maîtres d'école, dont la plupart avaient amené leurs femmes ont fait aussi la retraite. Ambositra, au centre, mais moins considérable, a eu aussi sa retraite, à laquelle ont assisté douze maîtres et maîtresses d'école.

Ces divers exercices produisent les plus consolants résultats au point de vue intellectuel et moral, et excitent vivement le zèle des professeurs malgaches.